

## Election de vos représentants au Conseil Scientifique et au Conseil de l'Ecole Doctorale—21 et 22 janvier

### **Pour quoi votons nous?**

**Le Conseil Scientifique** décide des grandes orientations de la recherche à Sciences Po. Avec nos élus dans le Conseil et le CED, nous travaillons dans les deux instances de manière conjointe afin de revitaliser la recherche et de redonner leur place aux doctorant-e-s.

**Le Conseil de l'Ecole Doctorale.** Vous êtes représentés auprès du directeur de Sciences Po et du directeur de l'Ecole Doctorale. Cette représentation spécifique a un rôle déterminant dans l'orientation des politiques qui vous concernent : organisation et fonctionnement de l'Ecole, délibération sur les demandes d'attribution des allocations de recherche et les autres types de financement pouvant être alloués aux doctorants.

Mais aussi **le Conseil de Direction (CD) et la Commission Paritaire (CP).**

L'action du Conseil doit être renforcée par celle du Conseil de l'Ecole Doctorale. Cette instance, si elle concerne spécifiquement les études doctorales, n'est efficace que si le Conseil Scientifique est lui-même dynamique. Les deux instances doivent être appréhendées de manière conjointe afin de développer la place des doctorant(e)s au sein de Sciences Po.

Le CED étant une instance relativement nouvelle, nous avons dû lui construire un rôle central au sein de l'Ecole doctorale (définition vague dans ses statuts : « 1) adopter le programme de l'ED, 2) assister le directeur de l'ED dans la mise en œuvre du programme d'action de l'école »)

La centralisation des représentants des institutions de recherche à Sciences Po avec la participation de 5 doctorant(e)s au CED et le lien entre les représentants au CS et ceux au CED permettront une représentation renforcée des étudiants en master recherche et à Sciences Po. A ce titre, nous défendrons conjointement dans ces deux conseils une politique scientifique ambitieuse pour Sciences Po, où la recherche doit imprégner l'ensemble des cursus.

### **EDITO**

L'Ecole Doctorale de Sciences Po est aujourd'hui en pleine réforme, réforme imposée d'en haut et sans réelle concertation. **Les contours de cette réforme sont flous, ses ambitions vagues et ses perspectives incertaines**, en particulier pour les doctorants.

Ces derniers sont pourtant les **premiers concernés** par la refonte du doctorat qui, semble-t-il, n'apparaît plus aux yeux de l'Ecole Doctorale comme un diplôme permettant de s'insérer sur le marché du travail universitaire français. La **modification du parcours menant au titre de docteur** – dont il est prévu qu'il commence dès la fin du premier cycle universitaire – doit être mieux expliquée et justifiée car elle aura des conséquences importantes pour l'avenir professionnel des enseignants-chercheurs formés à l'Ecole Doctorale. A ce titre, nous veillerons à ce que **le nouveau PhD soit ouvert au plus grand monde** et non ultra sélectif et que soit offerte la possibilité de faire un master recherche sans poursuivre obligatoirement en thèse. **L'assouplissement de la durée de la thèse**, désormais limitée à 3 ans, est également au cœur de notre engagement.

Il est donc important que les doctorants et étudiants, acteurs majeurs de la recherche à Sciences Po, **fassent entendre leur voix**, défendent leurs intérêts et agissent en faveur d'une recherche de qualité dans notre établissement.

## **Nos propositions pour 2009 :**

- 1) Etre associés activement à la réforme en cours des études doctorales
- 2) Un meilleur encadrement de thèse en repensant la relation avec le directeur de thèse (création de « comités de thèse » qui associent d'autres chercheurs au suivi de la thèse et évaluation par les doctorant(e)s des directeurs de thèse.
- 3) Développer une formation plus importante sur la recherche de financement
- 4) Eviter la création d'un système trop rigide concernant la durée (« règle des 3 ans ») et le format de la thèse (thèse en « trois articles » versus thèse CNU)
- 5) Rester vigilants sur les problèmes de réinscription (nous demanderons un droit de contrôle par les représentants sur les refus de réinscription en cours de thèse)
- 6) Favoriser les débouchés professionnels dans la recherche publique (créons des postes d'ATER et de Maîtres de Conférence à Sciences Po !!) et dans le secteur privé
- 7) Une meilleure information en amont de l'admission en doctorat afin d'éviter les abandons et de créer un lien entre les Masters recherche – ou ce qui leur succèdera à la rentrée 2010 – et les doctorant(e)s
- 8) Créer un environnement de travail convivial et stimulant s'opposant aux forces centrifuges du monde doctoral
- 9) Nous nous engageons à organiser de nouvelles *doctorales* au printemps 2009, c'est-à-dire des rencontres, tables rondes et débats sur les parcours et métiers de la recherche, les débouchés etc.
- 10) Nous continuerons notre action pour améliorer l'intégration des doctorant(e)s dans les laboratoires (espaces accessibles aux doctorant(e)s dans les labos, cartes de visite, visibilité sur les sites internet, association des doctorant(e)s aux activités de recherche des centres, etc.).

### **LE CONSEIL DE L'ECOLE DOCTORALE**

*Le Conseil de l'Ecole Doctorale fonctionne depuis deux ans et concerne spécifiquement les études doctorales. Les élus UNEF précédents au CED ont mené un travail remarquable et su, en se mobilisant, défendre la communauté des doctorants, en améliorant notamment leur visibilité au sein des laboratoires, et en s'efforçant de mieux faire connaître et comprendre leurs ambitions et leurs ressources. Continuer et prolonger leur action est crucial dans le contexte actuel de réforme à tout va. A cette fin, la présence d'élus au Conseil de l'Ecole Doctorale est essentielle. Les années précédentes la participation des doctorants à ces élections était extrêmement faible. C'est pourquoi nous vous appelons à voter massivement pour notre liste : plus vous serez nombreux à voter pour nous, plus notre voix sera légitime et écoutée. **Nous nous engageons à poursuivre et à amplifier notre action au sein du Conseil de l'Ecole Doctorale.***

## **Les listes UNEF**

### **En Conseil Scientifique**

1. Antoine JARDIN (*doctorant*)
2. Johanne KUEBLER (*M. Recherche*)
3. Rémi BENSOUSSAN (*M2*)
4. Jérôme SCHAFER (*M. Recherche*)
5. Bella SCHAKHNAZAYAN (*M. Recherche*)
6. Maria COTORA (*M2*)

### **En Conseil de l'Ecole Doctorale**

1. Claire MARYNOWER (*Centre d'Histoire de Sciences Po*)
2. Jules NAUDET (*OSC*)
3. Adrien FAUVE (*CERI*)
4. Florent BONAVENTURE (*Centre d'Histoire de Sciences Po*)
5. Catherine HOFFLER (*CEVIPOF*)

**Soyez nombreux à défendre vos intérêts! De votre vote dépend notre légitimité!**